

Le Monde, 25 juin 2026

https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/06/25/la-tolerance-des-francais-ne-faiblit-pas-mais-le-racisme-et-l-antisemitisme-restent-profondement-enracines-selon-la-cncdh_6713389_3224.html

La tolérance des Français ne faiblit pas, mais le racisme et l'antisémitisme restent profondément enracinés, selon un rapport de la CNCDH

Dans son rapport annuel publié jeudi, la Commission nationale consultative des droits de l'homme s'inquiète notamment de la persévérance des préjugés xénophobes au sein de la société, en particulier chez les plus jeunes.

La tolérance des Français à l'égard de l'autre ne faiblit pas. Et ce en dépit d'un contexte marqué par le nombre élevé d'actes racistes, antisémites et antireligieux en 2025 ([2 489 faits recensés selon le ministère de l'intérieur](#)), la polarisation des débats, notamment sur les enjeux migratoires, et la dynamique électorale du Rassemblement national. C'est ce que révèle la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dans son rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, publié jeudi 25 juin.

L'indice longitudinal de tolérance, qui mesure chaque année depuis 1990 le niveau de tolérance sur une échelle de 0 (intolérance) à 100 (tolérance), se situe à 64, soit le 4^e meilleur taux depuis le début des mesures. Pour la première fois, les personnes proches des partis de centre droit se montrent globalement moins tolérantes (de 4 points) que les sympathisants de l'extrême droite.

Autre fait saillant, relève l'une des auteurs, Nonna Mayer, directrice de recherche émérite au CNRS : les conséquences de l'instrumentalisation « *à front renversé* » de l'antisémitisme aux deux extrêmes du champ politique depuis le 7 octobre 2023, date de

l'attaque terroriste du Hamas en Israël. D'un côté, Marine Le Pen, qui a poursuivi sa stratégie de normalisation, prenant la défense d'Israël et se présentant comme le seul rempart des Français juifs contre l'islamisme. De l'autre, Jean-Luc Mélenchon, qui a choisi le camp des Palestiniens « *avec des propos frisant l'antisémitisme visant à séduire l'électorat des quartiers* ».

Résultat : l'adhésion aux préjugés antisémites a baissé de 7 points au cours des trois dernières années chez les sympathisants du RN et progressé de 10 points chez ceux de La France insoumise (LFI). Fin 2025, leurs taux d'antisémitisme sont au même niveau (respectivement 48 % et 47 %), un pourcentage jamais atteint jusque-là chez les « insoumis ».

Une réalité préoccupante

Cette enquête, menée fin 2025 auprès d'un millier de personnes représentatives de la population adulte résidant en France métropolitaine, en face à face, à leur domicile, sur les opinions vis-à-vis des personnes noires, asiatiques, arabes, roms, musulmanes et juives, explore toutes les facettes des préjugés envers les minorités. Le « bon score » de l'indice longitudinal de tolérance global – attribué au renouvellement générationnel, à la hausse du niveau d'études et à la diversité croissante de la société française – ne masque pas une réalité préoccupante : « *Le racisme, l'antisémitisme et les discriminations demeurent profondément ancrés dans la société* », souligne le rapport. Et ce, dès le plus jeune âge, insistent les auteurs.

En témoigne le nombre d'actes racistes et antisémites dans les écoles, collèges et lycées : 3 851 durant l'année scolaire 2024-2025 (2 183 actes racistes, 1 668 actes antisémites), selon le ministère de l'éducation nationale. [Ils étaient 3 630 en 2023-2024, trois fois plus que l'année précédente.](#)

Un phénomène à ce point inquiétant que la CNCDH a choisi d'y consacrer son focus thématique : « *La construction du racisme chez l'enfant* ». « *Comprendre comment peuvent se former les préjugés dès le plus jeune âge, comment ils se transmettent, s'intériorisent ou se banalisent, constitue un levier essentiel pour faire reculer le racisme.*

L'enfance est un temps fondateur », écrit en préambule Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH.

Sentiment anti-immigrés

Les résultats de l'enquête montrent que le sentiment anti-immigrés est le plus corrélé aux autres formes de haine. Elle note également une forte « *polarisation générationnelle* » : le préjugé selon lequel « *les juifs ont un rapport particulier à l'argent* » est par exemple partagé par 48 % des 70 ans et plus, contre 27 % des 18-24 ans. Sur le sujet de la guerre au Proche-Orient, depuis le 7 octobre 2023, l'image d'Israël s'est détériorée : 26 % des Français pensent que les Israéliens portent « *la plus grande responsabilité dans la poursuite du conflit israélo-palestinien* », un chiffre en hausse de 9 points en un an) alors qu'il était resté stable en 2023 et 2024. Toutefois, une majorité des sondés (56 %) rejette la faute sur les deux protagonistes, à des niveaux globalement stables depuis 2013.

Deux dimensions distinctes rendent compte des perceptions négatives des juifs en France, analyse Nonna Mayer : « *L'une caractérisée par un double rejet d'Israël et des juifs, alliant “nouvel” et “ancien” antisémitisme, l'autre centrée sur la critique d'Israël et la défense des Palestiniens sans adhérer aux stéréotypes antijuifs traditionnels.* » Même si, note la chercheuse, des « *glissements sont possibles de la critique légitime de la politique menée par le gouvernement israélien à Gaza et dans les territoires occupés à l'antisémitisme, par l'essentialisation de cet Etat et l'amalgame avec les Français juifs, comme s'ils étaient tous unanimes à défendre Israël et sa politique* ».

Les préjugés antimusulmans – les musulmans sont de plus en plus acceptés, mais l'indice de tolérance les concernant reste 3 points en dessous de la moyenne – [sont centrés sur l'islam, qui menacerait l'identité de la France](#) (22,1 %, contre 19 % en 2024) et sur des pratiques (foulard, interdits alimentaires, jeûne du ramadan, interdiction de montrer l'image du Prophète) susceptibles de « *poser problème pour vivre en société* » (43,7 % pour le jeûne du ramadan, 53,5 % pour les prières, 65,4 % pour le port du voile/foulard). Parmi

les minorités les mieux acceptées figurent les Noirs, avec un indice supérieur de 15 points à la moyenne.

Racisme biologique ou culturel

En 2025, seulement 5,5 % de l'échantillon pense qu'il existe une « hiérarchie des races humaines ». Au racisme « ancien » dit « biologique » se substituerait chaque année davantage un racisme dit « culturel et identitaire ». Le déferlement de racisme – « grands singes », « tribu », « mâle dominant » – [qui a suivi l'élection du maire \(LFI\) de Saint-Denis-Pierrefitte \(Seine-Saint-Denis\), Bally Bagayoko](#), tendrait pourtant à démontrer la prégnance du premier.

« Le racisme biologique est longtemps passé à l'arrière-plan médiatique, mais il n'a jamais disparu, le racisme culturel a un temps tenu le premier rôle, commente Pierre Tartakowsky, vice-président de la CNCDH et président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme. Le fait que certains aient jugé pertinent de le remettre sur le devant de la scène ne signifie pas pour autant qu'il soit largement répandu dans la société, du moins nous ne le pensons pas à la CNCDH. »

« Il y a des situations où le refoulé resurgit, où les barrières sautent, décrypte Nonna Mayer. [L'élection du maire de Saint-Denis réactive les vieux stéréotypes antinoirs](#) hérités de la colonisation et de l'esclavage voyant les Noirs comme “de grands enfants”, naïfs, primitifs, mais pas dangereux. Le fait même que Bally Bagayoko soit élu maire vient contredire ces stéréotypes suscitant peur et colère chez certains, le désir de le remettre à sa place, de l'inférioriser. »

« La classe politique au pouvoir n'a toujours pas mesuré l'urgence d'agir et semble même s'être progressivement désengagée de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme », se désole en préambule Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH. Un million deux cent mille personnes se déclarent chaque année victimes d'une atteinte à caractère raciste (enquête statistique sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité réalisée par le ministère de l'intérieur, 2023).

En 2024, 10 035 affaires ont été traitées par les parquets (+ 17 % par rapport à 2023), 7 884 personnes ont été mises en cause pour des

infractions à caractère raciste (+ 16 % par rapport à 2023) – 59 % ont bénéficié d'un classement sans suite (soit 11 points de plus que dans le contentieux général) et 41 % ont reçu une réponse pénale (soit une poursuite judiciaire, soit une mesure alternative aux poursuites). Moins de cinq infractions criminelles à caractère raciste ont fait l'objet d'une condamnation et seulement huit condamnations pour discrimination ont été prononcées.